

# Politiques transversales d'accessibilité

- 🌀 **Code bruxellois de l'égalité, de la non-discrimination et de la promotion de la diversité: les nouveautés**
- 🌀 **La communication inclusive : zoom sur l'accessibilité numérique**

# Egalité et non-discrimination

⌘ Discrimination intersectionnelle

⌘ Droit aux aménagements raisonnables des aidants et aidantes proches  
(art. 11)



# Chiens d'assistance (art. 158 et sv)

⌘ Principe : accès gratuit et libre

⌘ Exceptions : légales, quartiers opératoires, soins intensifs



# Handistreaming

- ⌘ Analyse d'impact sur l'égalité des chances (test EdC – art. 69)
- ⌘ Statistiques (art. 71)
- ⌘ Comité pour l'égalité des chances (CBPH membre observateur)
- ⌘ CBPH
- ⌘ Plan handistreaming + évaluations intermédiaire et finale (art. 67)



# Communication inclusive

- 🌀 **Outil transversal et opérationnel**
- 🌀 **Comité d'accompagnement : société civile, conseils consultatifs et responsables de la communication**
- 🌀 **Pour permettre à chaque personne de se sentir concernée par la communication publique**
- 🌀 **Opportunité plutôt que contrainte, l'inclusivité est aussi un défi créatif !**



# Accessibilité numérique (art. 152 et sv)

⌘ Consultation des parties prenantes

⌘ Sensibilisation et formations

⌘ Audits et rapport annuels

⌘ Notifications de non-accessibilité et plaintes:

- Autorité propriétaire du site/app
- Médiatrice régionale



***Merci pour votre attention!***

